

MOUVEMENT POP 2026

ACADEMIE : LYON

POSTE :

- Intitulé : Professeur de Biotechnologies Santé Environnement (BSE)
- Code discipline : P7200
- Référence : 010-041-P7200

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0690093B

Nom établissement : Lycée professionnel Hélène Boucher

Adresse postale : 18, Rue Rosenberg – 69631 Vénissieux

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le lycée professionnel Hélène Boucher est situé à Vénissieux, en zone urbaine proche de Lyon, accessible en transports en commun par les lignes bus, tramway et métro.

Il comptabilise, à la rentrée 2024, 408 élèves et apprentis et 56 enseignants.

L'établissement, **labellisé lycée des métiers** de la restauration, de la propreté et de l'environnement propose des formations :

- **Dans la filière hôtellerie restauration** : CAP Commerce-service – hôtel – restaurant, CAP Cuisine, Bac professionnel Commerce et services en restauration, Cuisine, et un certificat de spécialisation Desserts en restaurant.
- **Dans la filière vente** avec un CAP Equipier polyvalent de commerce (CAP EPC)
- **Dans la filière Hygiène propreté** : il est le seul établissement du département dispensant les formations, dans cette filière : CAP propreté et prévention des biocontaminations (CAP PPB), Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation et BTS métiers des services à l'environnement.

Le lycée Hélène Boucher accueille également une classe de 3^{ème} prépa-métiers.

Il dispose

- d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, élèves accueillis en grande majorité dans les classes de CAP PPB et CAP EPC ;

- d'une unité Pédagogique pour les élèves allophones.
- L'établissement, avec le Greta CFA « Hôtellerie-restauration-alimentation » est également support tout au long de l'année d'actions de formation par la voie de l'apprentissage et la formation continue pour les adultes.

Missions:

- ❖ Dispenser les enseignements relevant de la responsabilité du PLP Biotechnologies Santé Environnement dans le cadre :
 - du référentiel du CAP PPB « Propreté et prévention des biocontaminations » :
 - Pôle 1 : Techniques de nettoyage et de remise en état ;
 - Pôle 2 : Contribution à la qualité des prestations de nettoyage et à la maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux ;
 - du référentiel du Bac pro HPS (Hygiène, propreté, stérilisation)
 - Pôle 1 : Conduite d'activités de nettoyage, de désinfection et de stérilisation ;
 - Pôle 2 : Contribution à la démarche qualité et à la maîtrise des risques professionnels dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux ;
 - des programmes de PSE en classe de CAP et Baccaauréat professionnel ;
 - des programmes de Sciences de la Vie et de la Terre en classe de 3^{ème} prépa métiers.
- ❖ Accompagner l'élève dans son parcours de formation (préparation à la poursuite d'étude ou à l'entrée dans le métier).

Compétences et/ou aptitudes attendues

Le/ la candidat(e) devra faire preuve de connaissances liées :

- aux référentiels du CAP PPB et du Bac pro HPS :
- aux programmes de PSE
- aux dispositifs et modalités pédagogiques liés à la réforme du lycée professionnel (co-intervention, accompagnement personnalisé et soutien au parcours, chef d'œuvre)

Le /la candidat(e) aura les compétences attendues en lien avec l'enseignement des techniques professionnelles spécifiques aux filières de l'hygiène et la propreté :

- ✓ techniques de nettoyage, de remise en état, de bionettoyage, de stérilisation,
- ✓ connaissance des secteurs professionnels et des métiers dans la filière Hygiène propreté
- ✓ maîtrise des contenus scientifiques et technologiques associés aux techniques et secteurs professionnels.

Le / la candidate présentera des aptitudes à :

- Travailler en équipe disciplinaire et pédagogique
- Communiquer et travailler avec les différents partenaires de l'école et les membres des secteurs professionnels.



CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature : Monsieur SEBERT, chef d'établissement ce.0690093B@ac-lyon.fr– Monsieur MARIANO-MARQUES, DDFPT ddfpt.0690093b@ac-lyon.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ien@ac-lyon.fr – Valérie PRADET, IEN ET Sbssa.

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.